



# L' inégalité scolaire ultime vestige de la Belgique unitaire ?

*Une analyse statistique  
des causes de l'inégalité scolaire  
dans l'enseignement flamand et francophone belge,  
à partir des données de l'enquête PISA 2018*

*Nico Hirtt, mars 2020*

---

## 1. Présentation

L'enseignement belge a été « communautarisé » voici plus de trente ans. Depuis lors, les politiques éducatives menées au nord et au sud de notre pays ont été fort dissemblables. Et les moyens financiers dont disposent l'enseignement flamand et l'enseignement francophone sont également très différents. Il pourrait donc sembler peu probable que les écoles flamandes et francophones belges aient encore beaucoup en commun.

A première vue, les résultats des enquêtes PISA semblent confirmer cette distanciation entre les deux grands systèmes éducatifs belges. La Flandre caracole régulièrement dans les sommets du classement, alors que la Fédération Wallonie-Bruxelles se maintient difficilement au niveau moyen de l'OCDE.

Il faut toutefois rester très prudent avec ces classements PISA. L'enquête n'évalue que les disciplines et compétences prioritaires aux yeux de l'OCDE. Rien ne permet d'affirmer qu'une comparaison internationale portant sur d'autres sujets — histoire, géographie, littérature, philosophie, technologies, économie... — ne fournirait pas des classements différents. Il a également été observé que dans certains pays, les élèves peuvent être mieux entraînés à ces tests standardisés sur ordinateurs.

En revanche, si l'on part du principe que les élèves d'un même pays (ou région autonome en matière d'enseignement) devraient en principe être égaux face à l'enquête, alors on admettra que la mesure des inégalités de performances à l'intérieur de chaque pays constitue une mesure valide et comparable de l'équité des systèmes d'enseignement.

Et c'est là qu'une surprise nous attend : la Flandre et la Fédération Wallonie-Bruxelles partagent la caractéristique de figurer au « top » des pays affichant le plus grand degré d'inégalité sociale à l'école.

Comment expliquer ce mystère, alors que les deux systèmes vivent de manière totalement séparée depuis trois décennies ? Voilà la question à laquelle nous tentons de répondre ici, en appliquant les techniques de l'analyse statistique aux résultats de PISA 2018.

Nous commencerons par définir un indice synthétique d'inégalité sociale scolaire, prenant en compte deux aspects complémentaires de la corrélation entre origine sociale et performances scolaires.

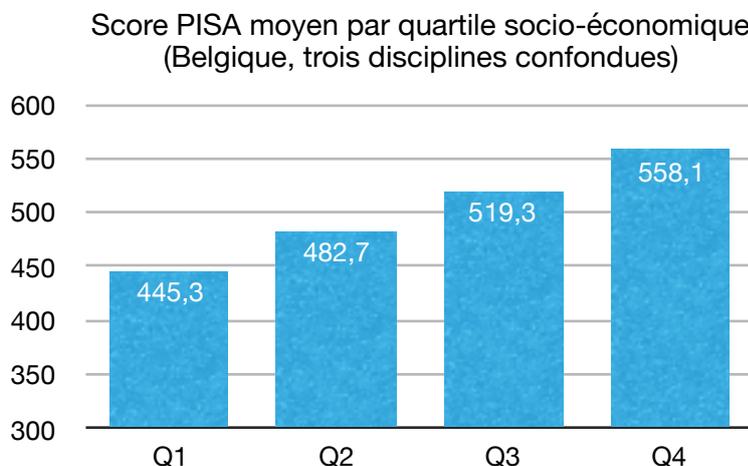
Ensuite, nous montrerons que l'inégalité scolaire — en Belgique et ailleurs — est étroitement liée à un autre phénomène : la ségrégation. Ou plutôt, les deux ségrégations : sociale et académique.

Nous examinerons enfin différents facteurs susceptibles d'expliquer cette ségrégation et mettrons en évidence leur importance statistique relative dans l'observation de l'inégalité sociale scolaire. Cela nous conduira à identifier sans aucun doute possible la combinaison d'une orientation précoce et d'un marché scolaire très libéral comme étant la cause principale du triste record d'inégalité des deux systèmes d'enseignement belges.

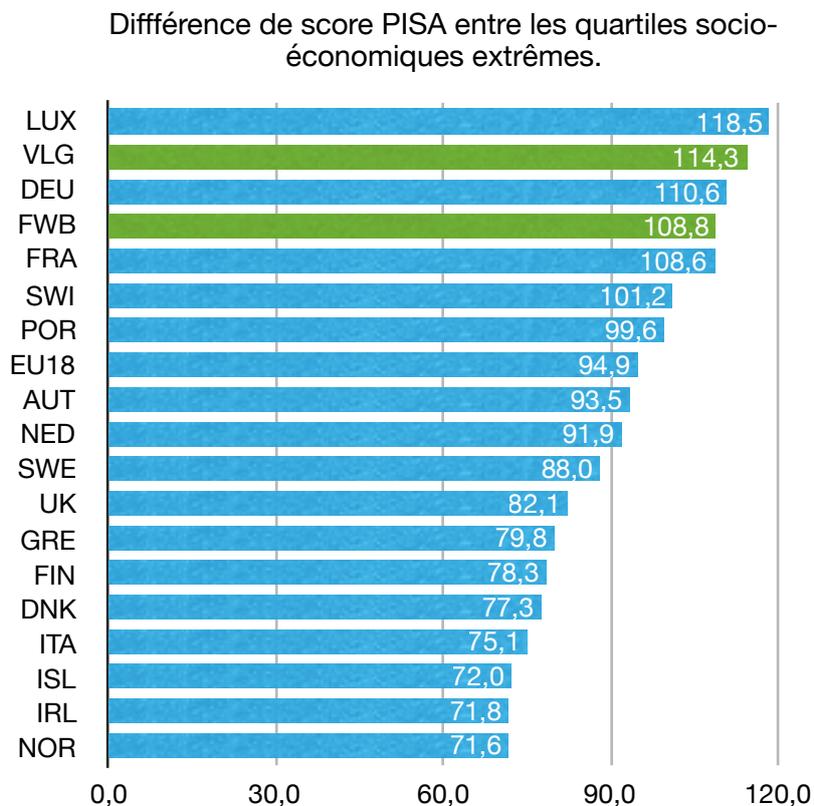
Nous concluons sur quelques recommandations à l'adresse des responsables politiques en charge de l'éducation dans notre pays.

## 2. Ecart de performance entre élèves « riches » et « pauvres »

L'une des façons les plus simples d'observer les inégalités sociales dans l'enseignement est de comparer les performances des élèves riches et pauvres. Voici par exemple les scores PISA moyens des élèves belges, par quartile socio-économique.



On observe un écart de 113 points entre les deux quartiles extrêmes.<sup>1</sup> C'est six fois plus que l'écart moyen entre francophones et néerlandophones qui fait pourtant l'objet de beaucoup plus de commentaires. Si l'on effectue le même calcul pour les pays d'Europe occidentale (l'ex-Europe des 15 plus la Norvège, l'Islande et la Suisse), on obtient le classement suivant :



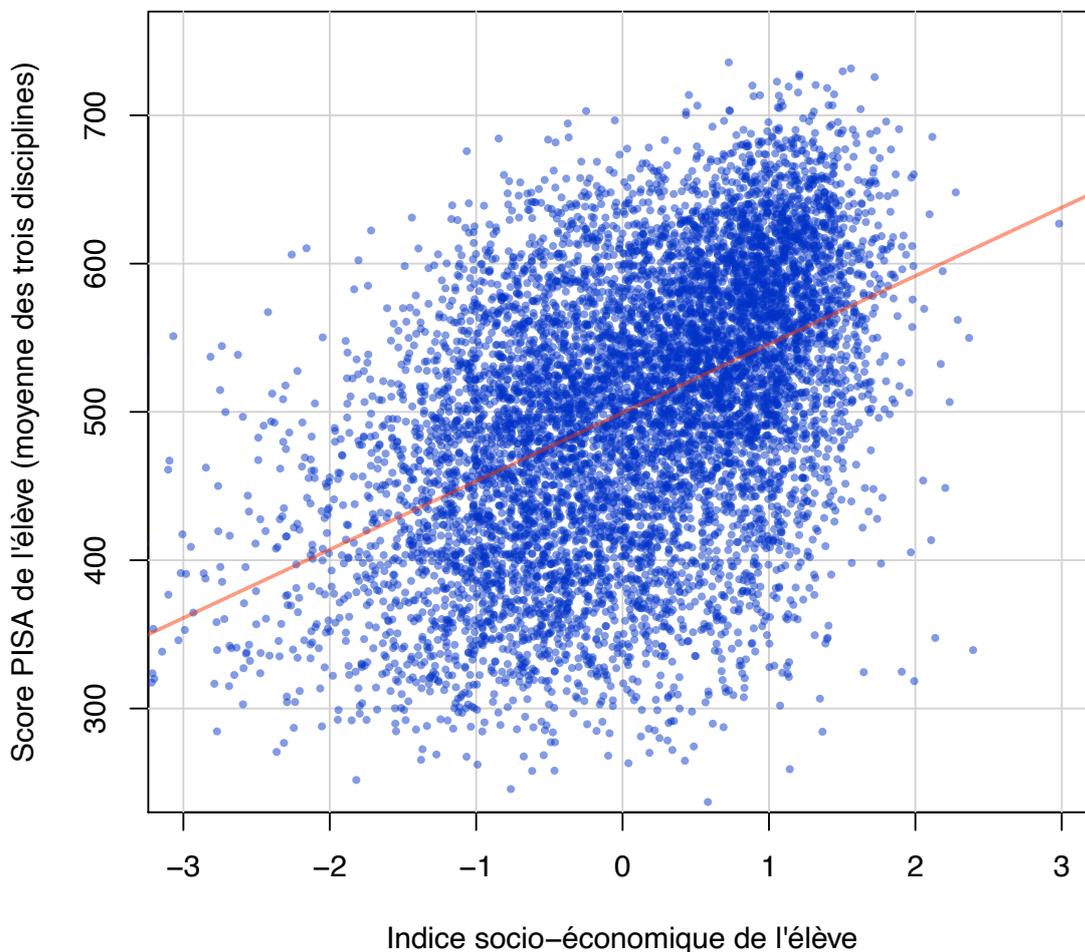
On voit que la Flandre (VLG) et la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) se classent dans le « top 5 » des systèmes éducatifs les plus inégalitaires, avec le Luxembourg, l'Allemagne et la France.

<sup>1</sup> Sauf mention contraire, tous les calculs, graphiques et tableaux ont été réalisés par nos soins à partir de la base de données PISA 2018.

### 3. Relation entre origine sociale et performance scolaire

Il existe une façon mathématiquement plus rigoureuse de mesurer l'inégalité sociale dans l'enseignement. Pour ce faire, on recourt à une régression linéaire.

Dans le graphique ci-dessous, chaque point représente un élève belge ayant participé à l'enquête PISA 2018. L'axe horizontal indique son statut socio-économique<sup>2</sup> (les plus « riches » à droite, les plus « pauvres » à gauche). L'axe vertical est le score PISA de l'élève (moyenne pour les trois disciplines : lecture, math et sciences)



A partir de l'ensemble de ces données, il est possible de calculer une « droite de régression » (en rouge sur le graphique) qui indique la tendance générale de la distribution des points. Elle permet à son tour de définir deux indicateurs d'équité scolaire :

- plus la pente (l'inclinaison) de cette droite est forte, plus les inégalités sont grandes;
- plus les points sont proches de la droite de régression, plus forte est la liaison entre l'origine sociale et les performances scolaires (donc plus il est difficile d'échapper au déterminisme social).

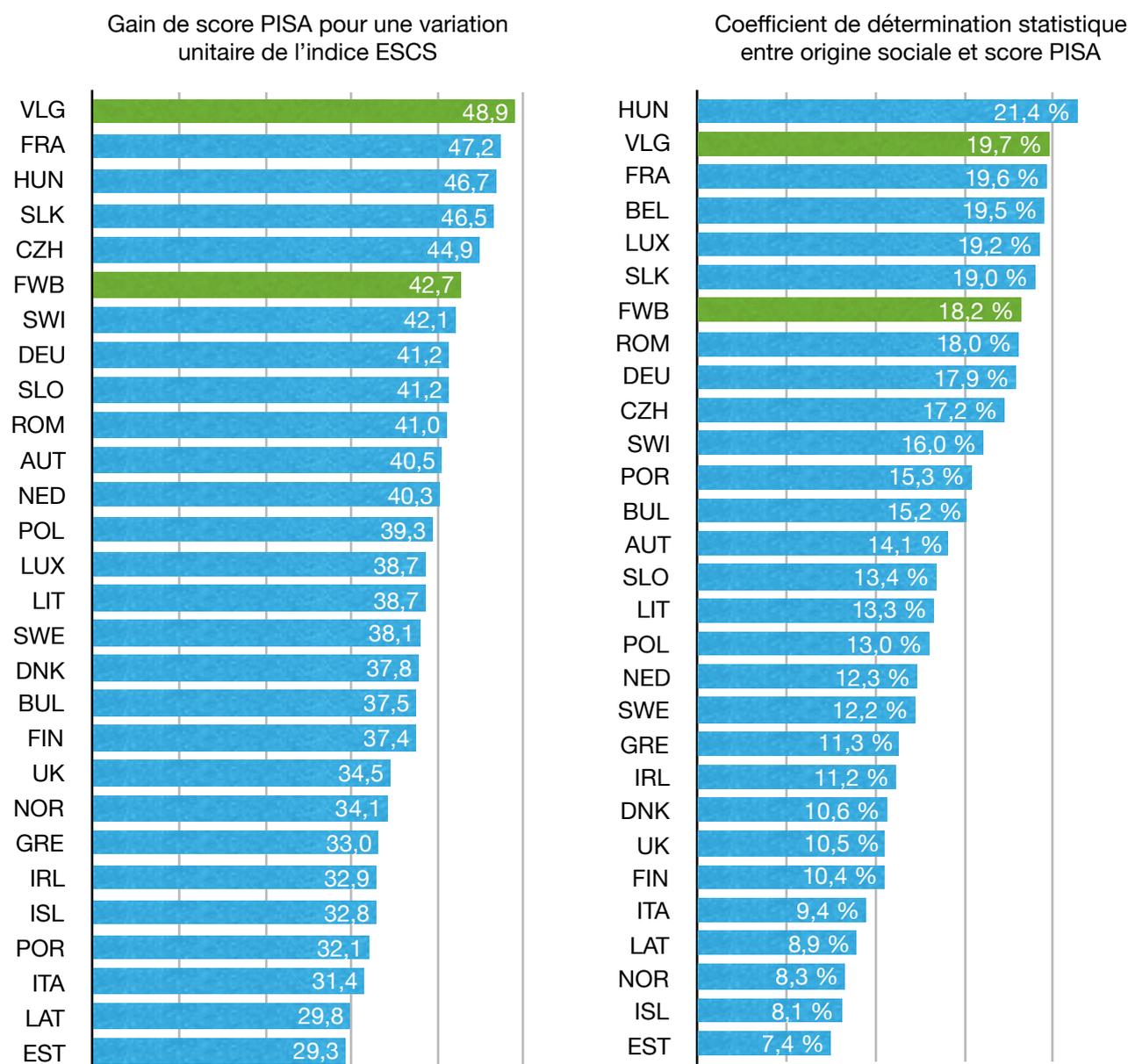
C'est la conjonction de ces deux mesures qui permet de juger si un pays a un enseignement plus ou moins équitable.

<sup>2</sup> Dans l'enquête PISA, chaque élève se voit attribuer un indice socio-économique basé sur la combinaison de plusieurs données (niveau d'études et profession des parents, informations relatives aux possessions familiales, aux vacances, etc.). Cet indice ESCS (*Economical, Social and Cultural Scale*) est normalisé de façon à présenter une moyenne internationale égale à 0 et un écart-type égal à 1.

## 4. Deux mesures complémentaires de l'inégalité sociale scolaire

Le graphique de gauche ci-dessous indique, pour chacun des pays européens (et pour les deux Communautés belges), la pente de la droite de régression observée à la page précédente. Ce nombre nous dit quelle variation moyenne du score PISA est observée lorsqu'on avance ou recule d'une unité sur l'axe de l'indice socio-économique.

Le graphique de droite représente quant à lui le coefficient de détermination statistique (noté  $R^2$ ). Il mesure si le « nuage de points » de la page précédente est plus ou moins resserré autour de la droite de régression. On peut l'interpréter comme le pourcentage de la variation des scores PISA que l'on peut, dans chaque pays ou région, attribuer à l'origine sociale des élèves.

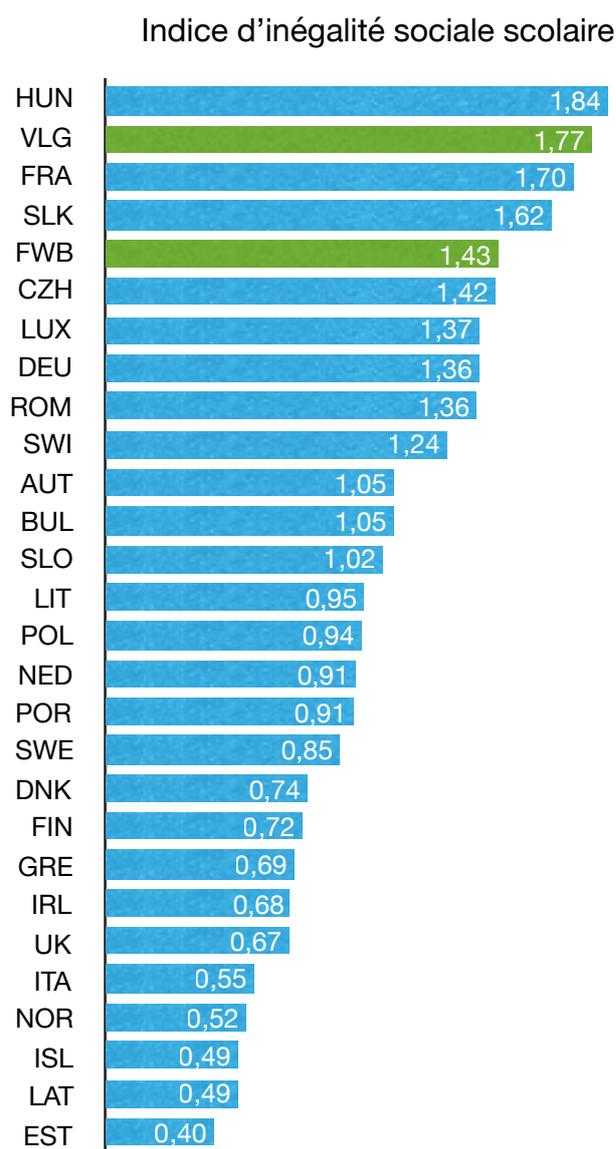


Pour ces deux indicateurs d'équité, les systèmes d'enseignement belges ont de très mauvais résultats. La Flandre se démarque comme championne européenne avec une pente de 48,9 points par unité d'indice socio-économique. Cela signifie que si l'on considère deux élèves choisis au hasard mais ayant des indices ESCS qui diffèrent d'une unité — par exemple un élève de « classe moyenne inférieure » (ESCS = -0,5) et un élève de classe moyenne supérieure (ESCS = +0,5) — on observera en moyenne entre eux un écart de performance scolaire correspondant à 48,9 points de score PISA.

## 5. Construction d'un indice d'inégalité sociale scolaire

Comme nous l'avons indiqué, une grande inégalité sociale scolaire suppose que les résultats des élèves soient fortement liés à leur origine et que cette dépendance se traduise par d'importantes variations. Seule la conjonction d'une forte détermination statistique et d'une forte pente caractérise les systèmes éducatifs les moins équitables. C'est pourquoi nous avons construit un « indice composite d'inégalité sociale scolaire » en combinant<sup>3</sup> la pente avec le coefficient R<sup>2</sup>.

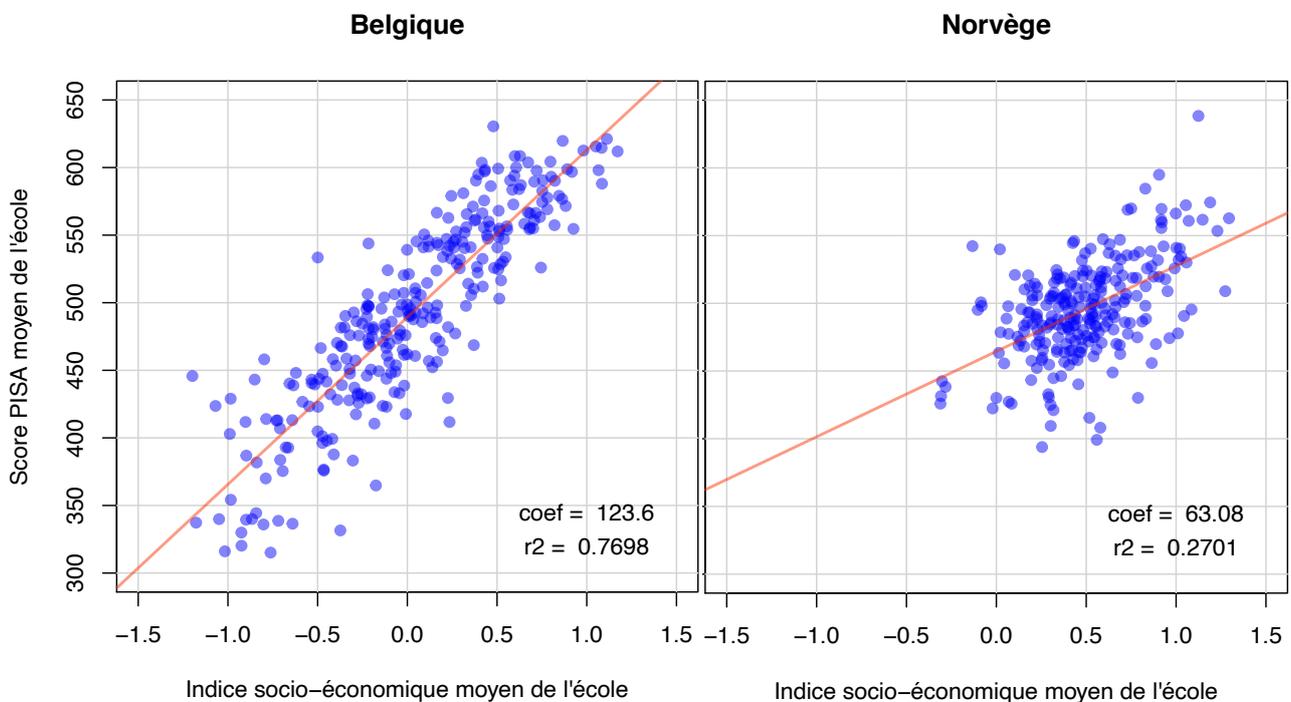
Sans surprise désormais, après les résultats précédents, Flandre et FWB se classent au « sommet » de ce classement européen. C'est cet indice-ci qui sera utilisé, dans la suite de cette étude, comme mesure d'inégalité et comparé à différentes caractéristiques des systèmes éducatifs.



<sup>3</sup> Il s'agit du produit des deux variables, divisé par la moyenne européenne de ce produit, de sorte que nous obtenons un indice dont la valeur moyenne est égale à 1.

## 6. Belgique : des écoles trop inégales

PISA permet également de mesurer les performances moyennes et l'indice socio-économique de chaque école participante. La comparaison de ces mesures est particulièrement édifiante pour nous éclairer sur les mécanismes responsables de l'inégalité scolaire en Belgique.



Dans les graphiques ci-dessous, chaque point représente, non plus un élève, mais une école. L'axe horizontal indique l'indice socio-économique moyen des élèves de cette école. On trouve donc à droite les écoles « d'élite » (au sens de leur composition sociale), et à gauche les « ghettos » de pauvres. L'axe vertical indique le score PISA moyen pour chaque école.

Comparons le graphique de la Belgique et celui de la Norvège. Chez nous, le nuage de points s'étire fortement et régulièrement du coin inférieur gauche (écoles très pauvres avec une très faible performance moyenne) au coin supérieur droit (écoles très riches à très haute performance). En Norvège, au contraire, le nuage est très dense et peu orienté. Même si quelques écoles, sans doute situées dans des quartiers très riches, s'échappent un peu vers le coin supérieur droit, la grande majorité se regroupent autour d'un indice socio-économique de l'ordre de 0,5 et affichent des performances PISA moyennes proches de 500 points.

Ceci ne signifie pas qu'il n'y aurait pas de pauvres et de riches, ni d'élèves très bons ou médiocres en Norvège. L'indice socio-économique des élèves norvégiens s'étale grosso-modo de l'indice -2 à l'indice 2, tout comme en Belgique. Et, comme chez nous, les performances individuelles des élèves norvégiens vont, en gros, de 300 à 700. Mais cela n'apparaît pas sur le graphique des écoles, parce que les établissements norvégiens sont moins polarisés socialement que les nôtres : il n'y a pas, ou moins, de ghettos.

En d'autres mots, ce graphique révèle une nouvelle caractéristique de l'enseignement belge. Celui-ci présente une double ségrégation, sociale et académique. Et une forte liaison entre les deux.

## 7. Ségrégation sociale et académique s'entretiennent mutuellement

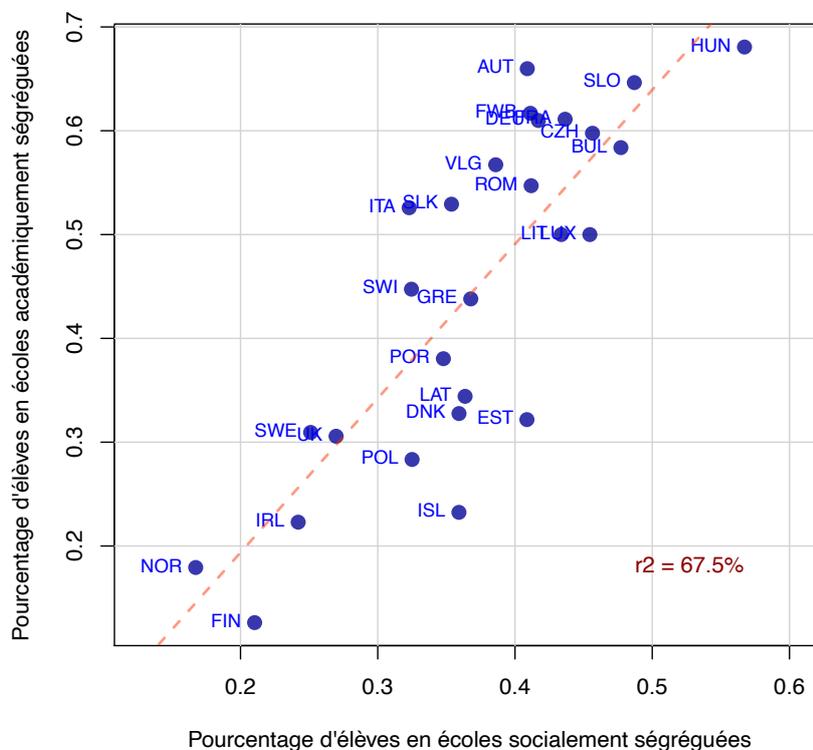
La ségrégation sociale des écoles est alimentée par la ségrégation résidentielle (quartiers riches et quartiers pauvres) mais aussi par des facteurs structurels propres à l'organisation des systèmes éducatifs. Dans un libre marché scolaire, la recherche de « l'entre-soi » social par les parents et les élèves entretient l'existence d'écoles socialement homogènes. Il en va de même du coût des études qui peut s'avérer dissuasif dans certaines écoles, en dépit des réglementations sur la gratuité des études.

La ségrégation académique est alimentée par l'existence plus ou moins précoce de filières d'enseignement hiérarchisées ainsi que par la pratique du redoublement. La relative liberté laissée aux chefs d'établissements d'accepter ou de refuser — et plus généralement, d'encourager ou de dissuader — l'inscription de certains élèves, entretient cette ségrégation. De même, la liberté laissée aux enseignants d'interpréter les programmes de façon plus ou moins exigeante tend à reproduire une ségrégation académique existante.

Mais surtout, les deux formes de ségrégation, sociale et académique, s'entretiennent mutuellement. Les enfants de classes sociales différentes ne jouissent pas des mêmes opportunités d'aide, de soutien, d'encadrement en dehors des cours. Ils ne bénéficient pas non plus d'un même rapport social au savoir scolaire et à l'école. Les enseignants et les chefs d'établissements sont également soumis à des pressions ou des attentes inégales, en fonction de la composition sociale de leur établissement. Tout ceci conduit à transformer la ségrégation sociale (différences sociales de recrutement) en ségrégation académique (différences de « niveau »).

Inversement, la ségrégation académique se transforme en ségrégation sociale parce que dans un libre marché scolaire, les parents de classes sociales différentes ont des stratégies de choix scolaire différenciées et un accès inégal à l'information sur les écoles.

Au final, comme le montre ce graphique<sup>4</sup>, on observe une étroite corrélation entre ségrégation académique et ségrégation sociale.

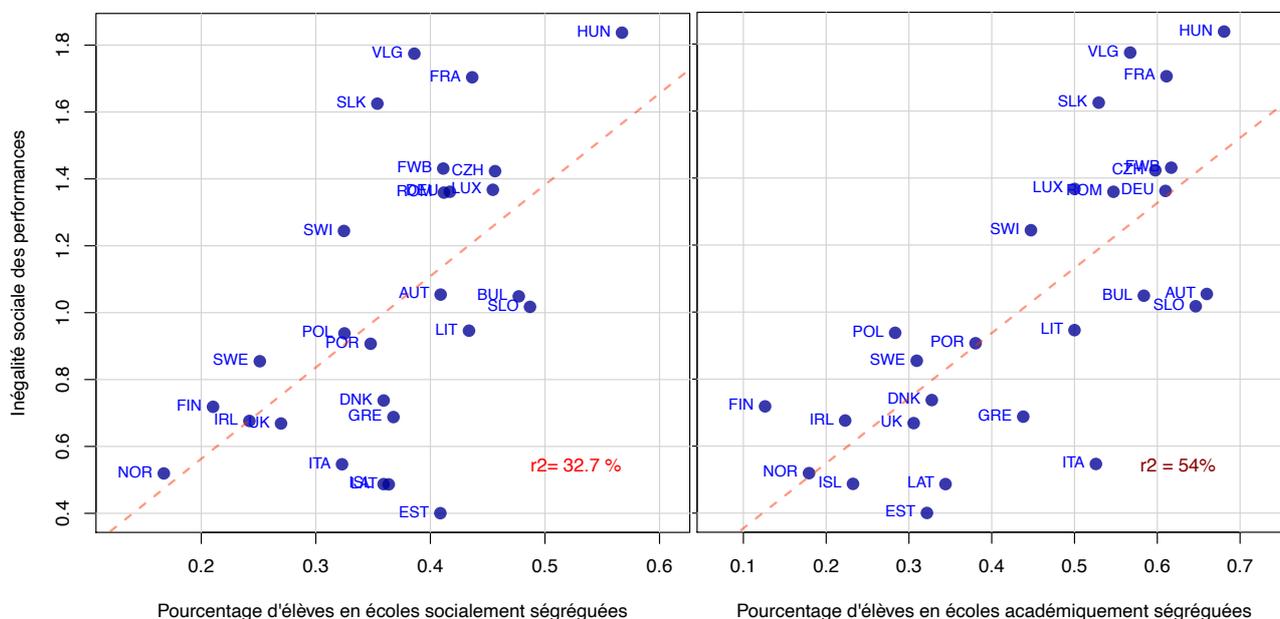


<sup>4</sup> L'école socialement (ou académiquement) ségréguée est définie ici comme une école dont l'indice socio-économique (ou le score PISA moyen) s'éloigne de plus d'un demi écart-type de l'indice socio-économique moyen (ou le score PISA moyen) du pays (ou de la Communauté, dans le cas de la Belgique).

## 8. Ségrégation et inégalités vont de pair

De nombreuses études internationales ont par ailleurs pointé l'existence d'une étroite corrélation entre la ségrégation (sociale ou académique) et l'inégalité des performances scolaires. C'est ce que montrent également les graphiques ci-dessous.

### Ségrégations et inégalité



Sur le graphique de gauche, l'axe horizontal indique, pour chaque pays européen<sup>5</sup>, le pourcentage d'élèves qui fréquentent une école socialement ségréguée, c'est-à-dire une « école ghetto » riche ou pauvre. Sur le deuxième graphique, l'axe horizontal indique le pourcentage d'élèves dans des écoles ségréguées d'un point de vue académique (en caricaturant : « écoles d'élite » et « écoles poubelles »). L'axe vertical est, dans les deux cas, l'indice d'inégalité sociale scolaire calculé plus haut.

On observe effectivement une nette corrélation entre l'inégalité sociale des performances d'une part et les deux formes de ségrégation d'autre part ( $R^2=33\%$  et  $54\%$  respectivement).

Mais cela signifie-t-il pour autant que la ségrégation serait la cause des inégalités scolaires ?

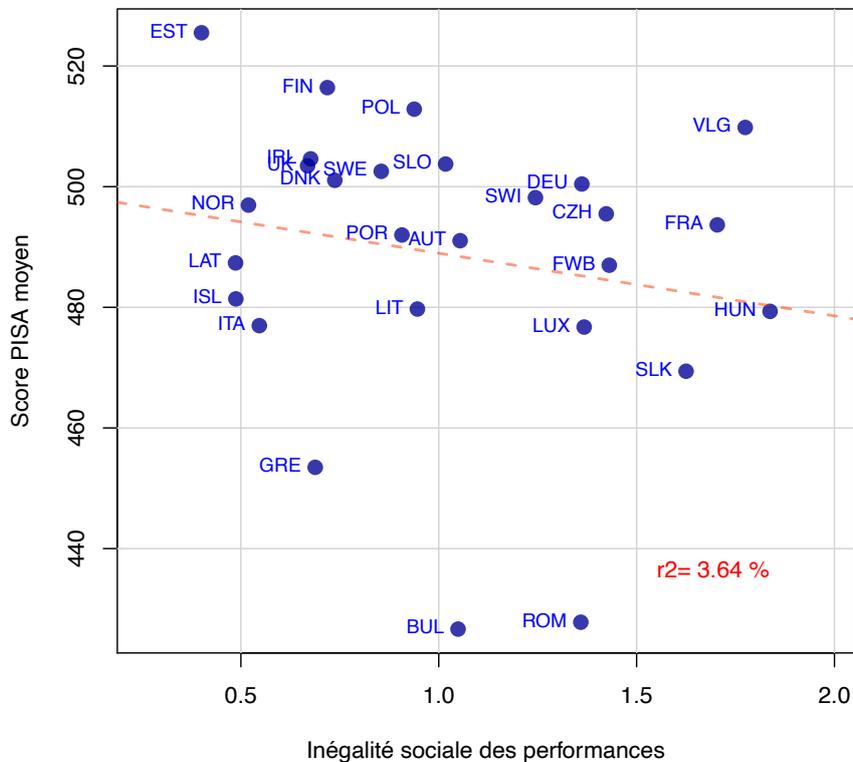
L'observation de la corrélation ne suffit pas pour l'affirmer. Il se pourrait en effet que la causalité agisse dans l'autre sens : une plus grande inégalité sociale des performances pourrait inciter les parents des enfants les plus favorisés à rechercher davantage « l'entre soi » social dans leur choix d'école. Il se pourrait aussi que d'autres facteurs agissent comme causes, tant de la ségrégation que de l'inégalité des résultats.

<sup>5</sup> Quelques pays sont absents. Soit parce que des données étaient manquantes (Espagne et Croatie) soit parce que leur échantillon PISA n'offre pas de garanties suffisantes de représentativité (Pays-Bas).

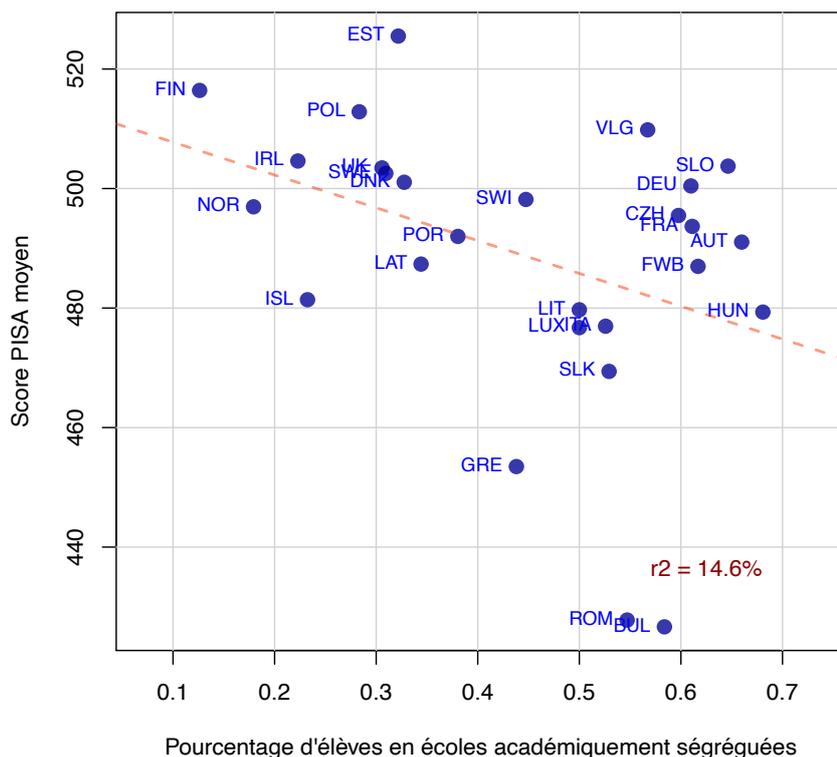
## 9. Équité et mixité ne sont pas synonymes de nivellement

Certains imaginent que la recherche d'équité sociale se traduirait forcément par une baisse des exigences, un « nivellement par le bas ». Les comparaisons statistiques internationales contredisent formellement cette crainte.

Le graphique ci-contre compare l'inégalité sociale des performances PISA des pays européens avec leur score PISA moyen. On remarque qu'une augmentation des inégalités n'entraîne pas une augmentation du score moyen mais une légère diminution.



Dans ce deuxième graphique, c'est la ségrégation académique qui est comparée au score moyen. Ici, plus de doute : une plus forte ségrégation s'accompagne statistiquement d'une baisse des performances moyennes.



---

## 10. Hypothèses explicatives

Pour lever l'incertitude sur la relation causale entre ségrégation et inégalité sociale des performances scolaires, nous nous proposons d'étudier dans quelle mesure certaines caractéristiques structurelles, budgétaires ou pédagogiques potentiellement génératrices de ségrégations sont corrélées aux inégalités sociales de performances. Certaines de ces caractéristiques découlent de choix politiques propres aux différents systèmes éducatifs. Dans ce cas-là, les inégalités observées ne sauraient être interprétées comme des causes de décisions... antérieures à leur observation ! Le doute sur la relation causale est ainsi levé. D'autres facteurs, comme le taux d'immigration, sont des données externes, indépendantes de l'éducation.

Parmi les facteurs que nous comptons analyser, il y a tout d'abord, deux facteurs structurels :

- Le « **quasi-marché** » scolaire. Il s'agit de l'une des caractéristiques les plus distinctives de l'enseignement belge, qu'il soit flamand ou francophone. Dans la plupart des pays, les parents se voient d'abord proposer une école. Ils ont ensuite une plus ou moins grande liberté d'accepter ou de refuser cette proposition et, éventuellement, d'en choisir une autre. En Belgique, ce sont toujours les parents qui ont la main : il leur appartient de trouver une école. Ça n'est plus de la liberté mais de l'obligation de choisir. Le décret inscription (menacé en FWB) et le « double contingentement » (dont on a annoncé la suppression en Flandre) constituent les seules modestes régulations du marché scolaire côté « demande ». Du côté de l'offre, notre pays se caractérise par une forte concurrence entre réseaux publics (« officiel ») et privés (« libre »). L'ampleur de ce marché scolaire est encore renforcée par la forte densité de population.
- La « **filiarisation** », c'est-à-dire la précocité et l'importance quantitative de la sélection hiérarchisante. Malgré l'existence d'un « tronc commun » sur papier jusqu'à 14 ans en FWB, l'organisation de notre enseignement secondaire fait qu'en réalité, au Nord comme au Sud du pays, les élèves entrent souvent à 12 ans dans une école qui les prépare soit à l'enseignement général, puis à l'université, soit à des filières qualifiantes.

Ensuite, nous avons retenu deux autres facteurs « scolaires » :

- Le **financement**, et particulièrement le financement de l'enseignement maternel et primaire puisque c'est là que doit se construire un rapport positif à l'école ; là aussi que naissent et grandissent les inégalités sociales à l'école. On entend souvent dire que la Belgique figurerait parmi les pays qui dépensent beaucoup pour l'enseignement. Nous verrons qu'il convient de relativiser cette affirmation.
- La pratique fréquente du **redoublement** comme moyen de remédier à l'échec et/ou de le sanctionner est une autre caractéristique de l'enseignement belge. Nous observerons dans quelle mesure cette pratique peut rendre compte de l'importante inégalité sociale de l'enseignement belge.

Enfin, deux facteurs externes à l'école :

- Les **inégalités de revenus**. On pourrait supposer que dans les pays où les écarts de revenus sont plus importants, les inégalités sociales scolaires doivent l'être aussi. Est-ce vrai ? Dans quelle mesure ?
- **L'immigration**. Les pays qui comptent davantage d'élèves issus de l'immigration affichent-ils des écarts sociaux de performances scolaires plus importants ? Serait-ce là l'explication de la singularité de la Belgique par rapport aux pays nordiques, par exemple ?

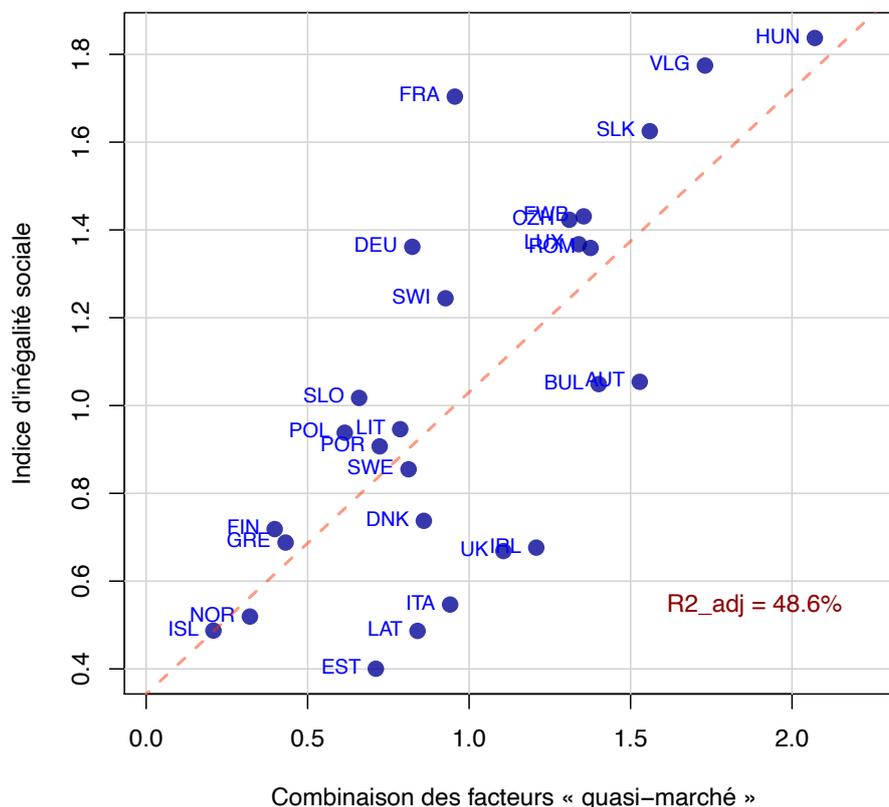
Bien entendu, il existe des centaines d'autres facteurs qui agissent potentiellement sur l'équité des systèmes éducatifs. Pensons par exemple à la formation des enseignants, au pilotage du système, aux orientations pédagogiques, etc. Si nous avons retenu les six facteurs ci-dessus c'est soit parce qu'ils étaient facilement chiffrables, soit parce qu'ils semblent particulièrement significatifs pour comprendre le cas belge, soit encore parce qu'ils sont au centre de débats politiques récurrents. Ou pour plusieurs de ces motifs. Notre choix n'exclut pas les autres facteurs, mais notre analyse statistique permettra d'en circonscrire l'importance.

## 11. Marché scolaire

Nous avons retenu trois variables caractéristiques d'un quasi-marché scolaire :

- le degré de liberté du choix d'école pour les parents ;<sup>6</sup>
- l'importance de la polarisation en réseaux d'enseignement public et privé ;<sup>7</sup>
- la liberté laissée aux chefs d'établissements d'accepter ou refuser des inscriptions ;<sup>8</sup>

Une analyse statistique (appelée « régression linéaire multiple ») permet de calculer l'impact conjugué des trois variables sur l'équité sociale des systèmes éducatifs. L'axe horizontal du graphique ci-dessous résulte de la combinaison de ces trois variables au moyen d'une telle analyse. L'axe vertical est notre indice d'inégalité sociale scolaire.



En observant ce graphique, on ne peut qu'être frappé par la nette division entre les pays, en bas à gauche, qui ont peu de marché scolaire et peu d'inégalité, et ceux, en haut à droite, qui ont un marché scolaire très libéral et affichent beaucoup d'inégalité sociale scolaire. Seule la France échappe un peu à la tendance générale ; mais il se pourrait que la mesure de la « liberté de choix » pour ce pays sous-estime l'impact du « détricotage » progressif de la « carte scolaire ».

L'impression visuelle est confirmée par le coefficient de détermination statistique  $R^2_{\text{ajusté}}$ <sup>9</sup> qui signifie que les différences entre pays européens sur le plan de l'équité « s'expliquent » pour 48,6% par la différente liberté des parents et des écoles sur le marché scolaire. Ceci fait d'emblée du marché scolaire un élément crucial dans la compréhension de l'inégalité scolaire.

<sup>6</sup> Pour la liberté de choix proprement dite, au sens du droit, nous avons retenu l'estimation numérique qui en a été faite par le chercheur estonien K. Põder [Põder et al. 2013]. Celle-ci a été combinée avec les réponses des chefs d'établissements à deux questions PISA : le nombre d'établissements avec lesquels ils sont en compétition et l'obligation (ou non) de donner la priorité aux élèves habitant à proximité.

<sup>7</sup> Une fonction dont la valeur est d'autant plus grande que l'on s'éloigne d'un réseau unique.

<sup>8</sup> Sur base des réponses données par les chefs d'établissements dans le volet « école » du test PISA.

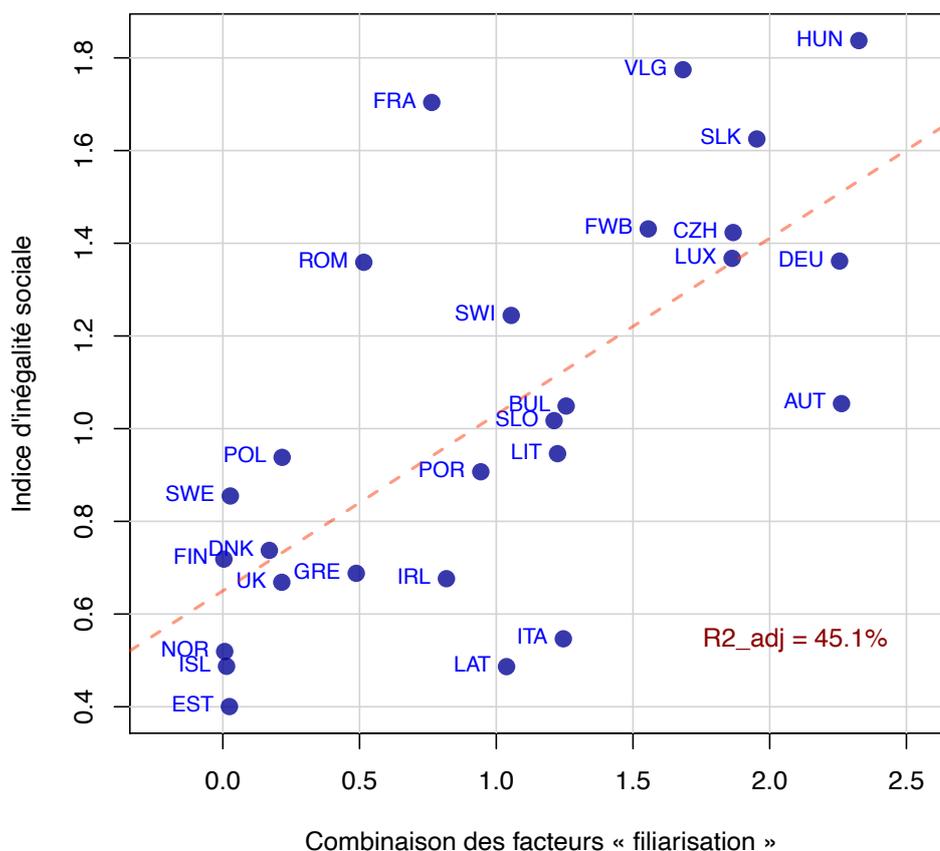
<sup>9</sup> Le coefficient  $R^2$  ajusté neutralise le risque que  $R^2$  augmente mécaniquement avec le nombre de variables. Par exemple ici,  $R^2$  vaut 52,5%, mais le  $R^2$  ajusté donne une estimation plus prudente de 48,6%

## 12. Filiarisation

Pour mesurer le « tracking » nous avons retenu deux variables :

- Le nombre d'années de filiarisation (avant l'âge de 16 ans)
- L'importance numérique de cette filiarisation à 15 ans (le pourcentage d'élèves qui ne sont plus dans la filière principale).

Comme pour le marché scolaire, nous avons combiné ces deux variables au moyen d'une régression linéaire multiple dont l'indice d'équité est la variable dépendante. Cela produit le graphique suivant :



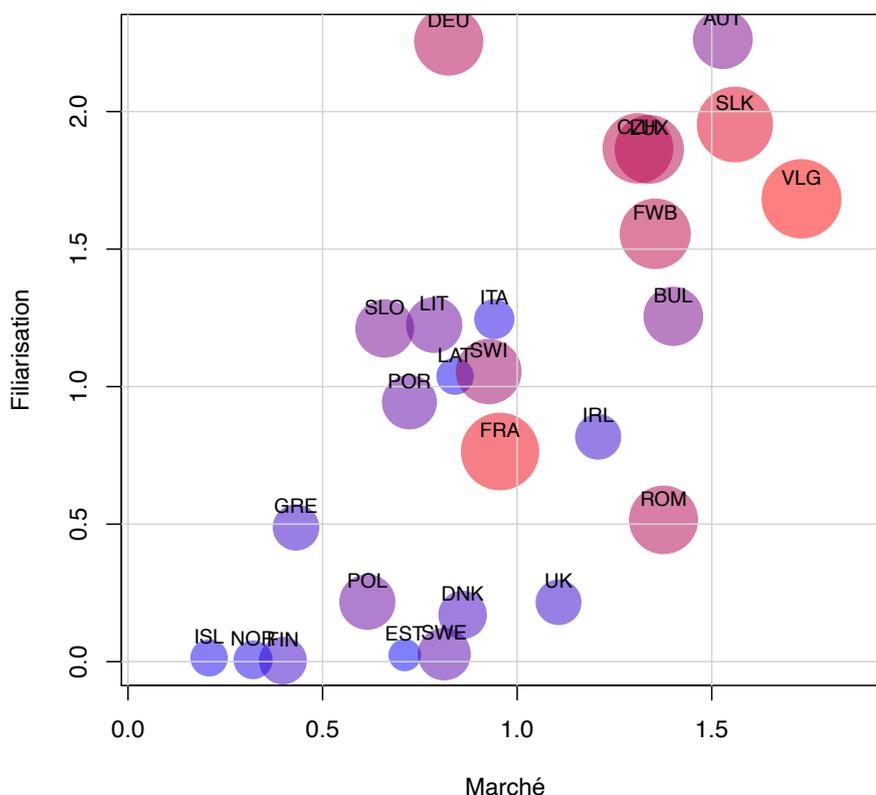
On observe à nouveau une forte corrélation ( $R^2_{ajusté} = 45,1\%$ ), même si des pays comme la France ou la Lettonie s'éloignent quelque peu de la tendance générale représentée par la droite de régression (la ligne pointillée). Cela signifie donc que les pays européens où l'inégalité scolaire est faible sélectionnent généralement les élèves plus tardivement et/ou de façon moins radicale.

### 13. Effet conjugué de la filiarisation et du marché

Puisque le marché scolaire et la filiarisation « expliquent » respectivement 49% et 45% des différences entre pays sur le plan de l'équité, on pourrait être tenté de croire que nous aurions déjà compris au total 94% de ces différences. Il n'en est rien. La combinaison des trois facteurs de quasi-marché et des deux facteurs de filiarisation ne fournit « que » un  $R^2_{ajusté}$  de 56,6%.

L'explication, c'est que les pays pratiquant une sélection tardive ont généralement peu d'enseignement privé et une liberté de choix fortement régulée. Et inversement. C'est ce que montre la disposition des points du graphique ci-dessous. Chaque pays y est représenté en fonction de l'indice combiné de libre marché scolaire (axe horizontal) et de l'indice de filiarisation (axe vertical). La plupart des pays sont sur la diagonale montante.

**Inégalité en fonction du marché et de la filiarisation**



Sur ce même graphique, la superficie des points est proportionnelle à l'inégalité sociale des performances PISA, de même que leur couleur (plus rouge = plus inégalitaire). Que voit-on ? Que les pays les plus égalitaires (les petits ronds bleus) sont ceux qui combinent peu de marché scolaire avec une filiarisation faible et tardive. Ceux qui ont de grandes inégalités ont généralement un marché scolaire libéral, mais pas forcément une filiarisation importante (Suisse, France, Roumanie)

Ce constat est logique. Une forte régulation du marché scolaire — consistant au minimum à proposer une école aux parents et, de préférence, à utiliser ce levier pour favoriser la mixité sociale — est une condition pour réduire les inégalités dès l'école maternelle.<sup>10</sup> Et cette réduction des inégalités est elle-même la condition de faisabilité d'un tronc commun de longue durée qui, à son tour, évite de creuser les écarts vers l'âge de 12-15 ans.

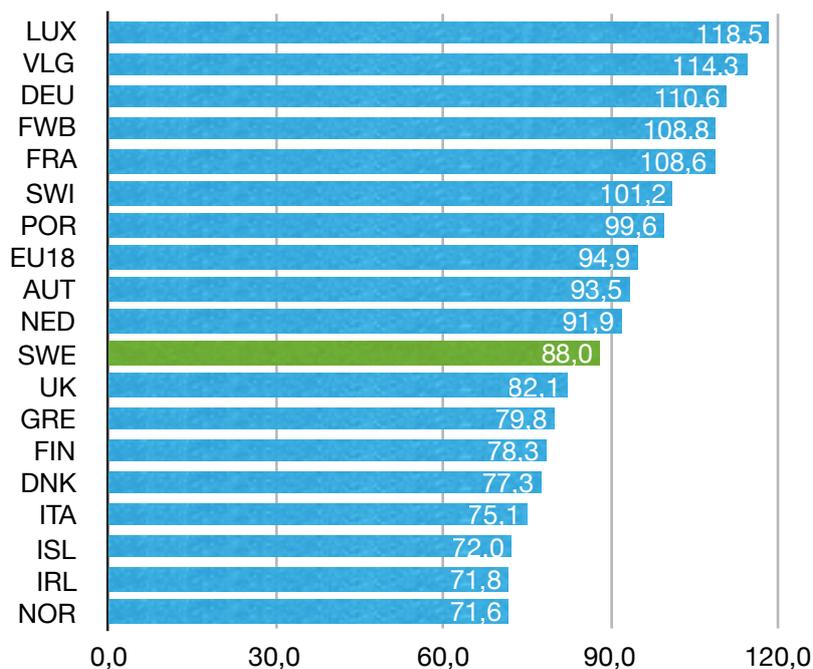
Ce n'est donc pas la filiarisation tardive seule, ni l'absence de marché seule, qui permettent de garantir davantage d'équité dans l'enseignement, il faut la conjonction des deux. Voilà une importante leçon pour le Pacte d'excellence en FWB !

<sup>10</sup> Ainsi que l'a par exemple fort bien montré Pierre Marissal, dans le cas de Bruxelles (Marissal, P. (2017). La mixité sociale résidentielle favorise-t-elle la mixité scolaire ? Le cas Bruxellois. Belgeo.)

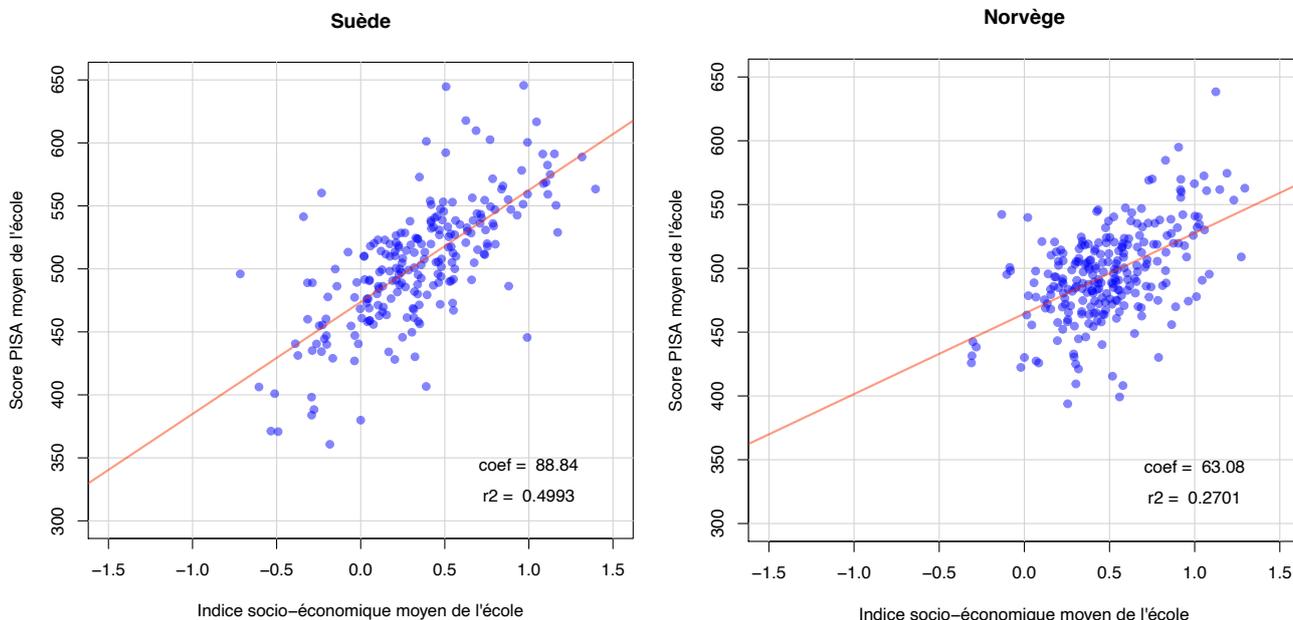
## 14. La leçon suédoise

Un dernier argument plaide pour la thèse selon laquelle un tronc commun allongé ne fonctionne bien que dans un environnement qui ne soit pas trop empreint de compétition scolaire : l'évolution de la Suède. Ce pays, qui organise un tronc commun jusqu'à 16 ans tout comme la Norvège, l'Islande et la Finlande, obtient désormais des résultats sensiblement moins favorables en matière d'équité.

Différence de score PISA entre les quartiles socio-économiques extrêmes.

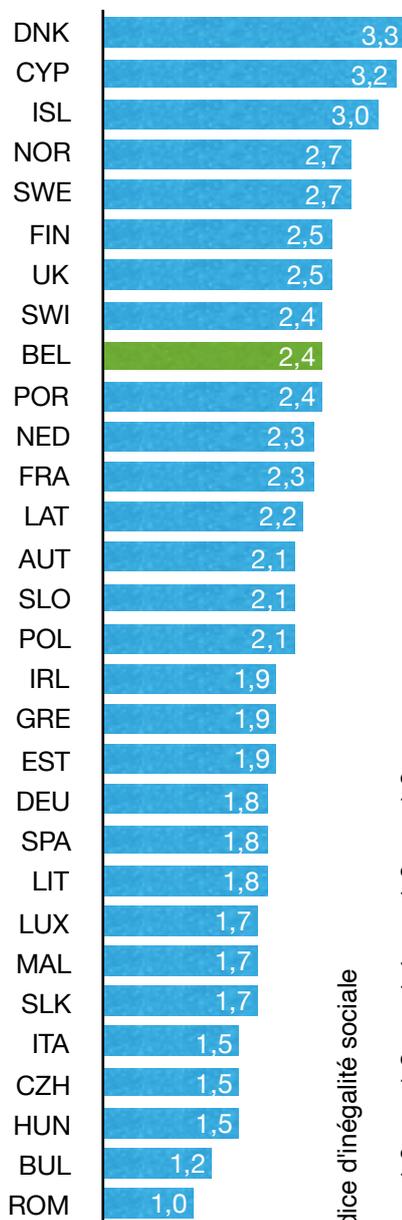


Or, ce qui différencie la Suède, c'est qu'elle a commencé à introduire un marché scolaire sur le modèle de ce qui est de tradition chez nous : réseaux concurrents, libre choix des parents, liberté pour les écoles de se « profiler » avec des « projets pédagogiques »... Comme de nombreuses études de chercheurs suédois l'ont souligné, ce marché scolaire a conduit à une augmentation de la ségrégation sociale et académique entre les écoles. Certes la Suède est encore loin d'afficher une situation « à la belge », mais la comparaison avec la Norvège ci-dessous montre clairement l'augmentation de la ségrégation.



## 15. Financement

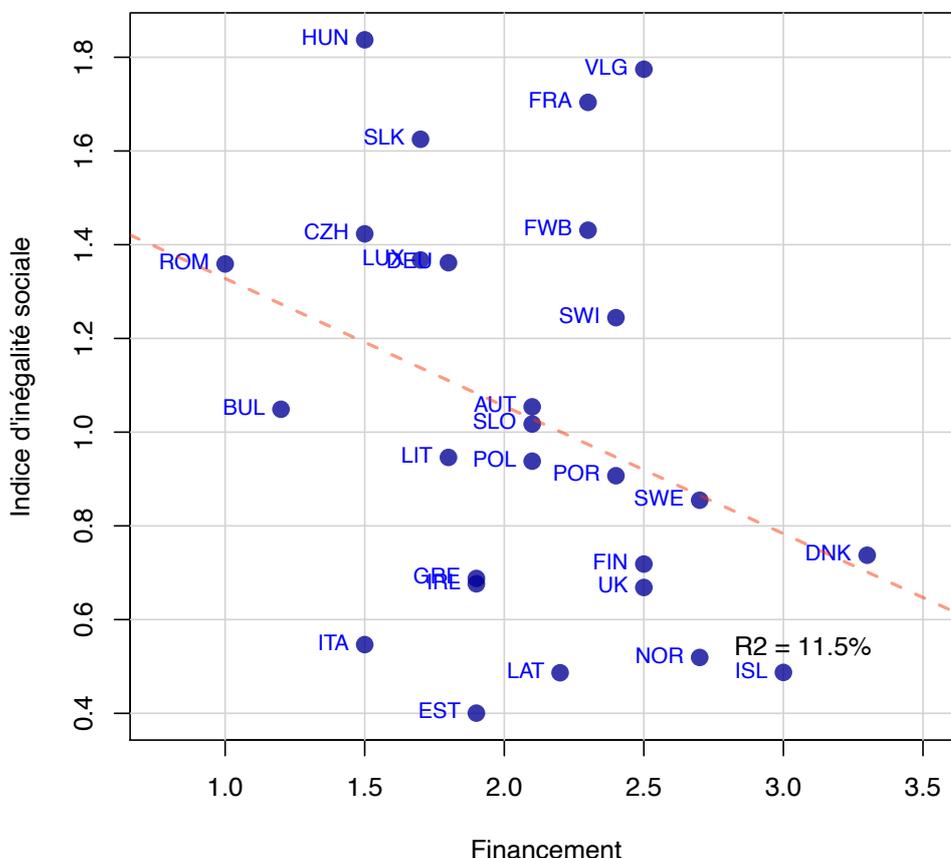
Dépenses pour l'enseignement primaire et secondaire inférieur en % du PIB



On entend souvent dire que l'enseignement belge serait inefficace par rapport à son niveau de financement élevé. On entend également souvent affirmer que ce n'est pas en dépensant davantage que l'on combattra efficacement les inégalités. Les statistiques conduisent à nuancer quelque peu ce genre de propos.

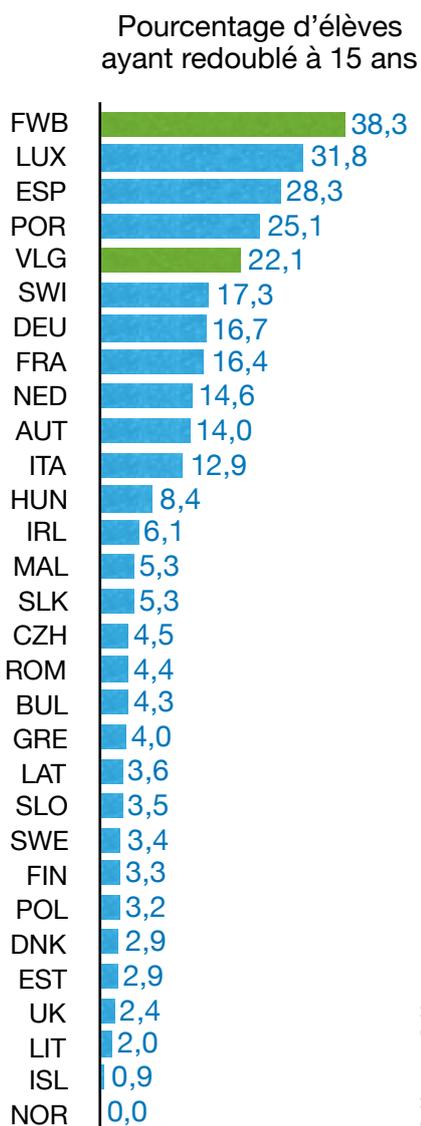
Le graphique de gauche indique les dépenses publiques pour l'enseignement primaire et le secondaire inférieur, en % du PIB.<sup>11</sup> On observe que la Belgique est un peu au dessus de la moyenne européenne, mais que tous les pays qui parviennent à organiser un tronc commun de longue durée ont un niveau de financement supérieur au nôtre.

Le graphique ci-dessous montre qu'il existe une corrélation ( $R^2 = 11,5\%$ ) entre le degré de financement et le degré d'équité. Mais cette corrélation est à interpréter avec prudence car on voit que ce sont essentiellement les pays nordiques, donc ceux qui ont un long tronc commun et peu de marché scolaire, qui font littéralement « pencher » la droite régression. On notera d'ailleurs qu'en ajoutant le niveau de financement à la combinaison des facteurs structurels du modèle de régression précédent, le  $R^2_{\text{ajusté}}$  n'augmente que très légèrement, passant de 56,6% à 57,2%.



<sup>11</sup> Source : Eurostat

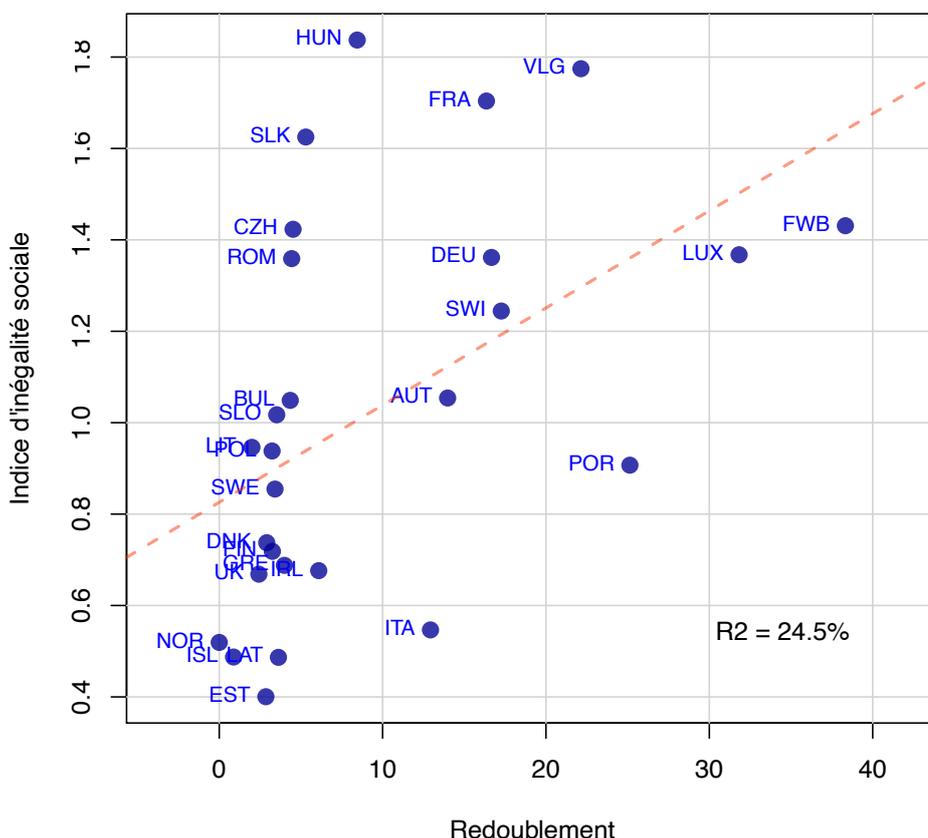
## 16. Redoublement



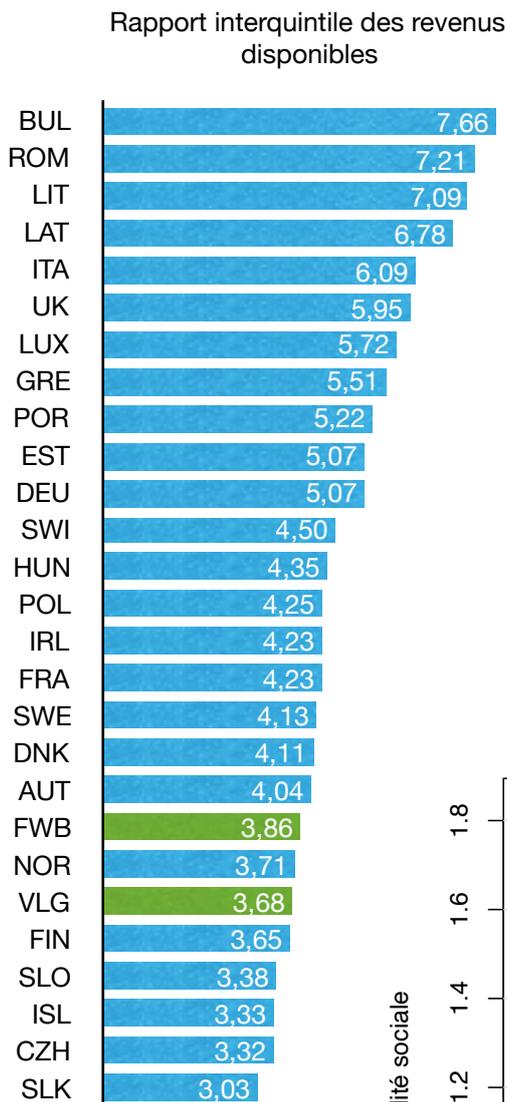
Une autre caractéristique de l'enseignement belge est la fréquence du redoublement des élèves. En Fédération Wallonie-Bruxelles, 38% des élèves de 15 ans ont déjà redoublé au moins une fois. Ils sont 22% en Flandre, ce qui reste très élevé par rapport aux moyennes européennes. La majorité des pays ont moins de 10% et la moitié moins de 5% d'élèves doubleurs.

Il existe une nette relation ( $R^2 = 24,5\%$ ) entre ces taux de redoublement et le degré d'inégalité sociale à l'école. Néanmoins, cette corrélation est difficile à interpréter de façon causale. Il est possible que la pratique du redoublement augmente l'inégalité d'un système éducatif. Mais il est également possible qu'une plus grande inégalité se traduise par des taux de redoublement plus importants. Ces deux causalités ne s'excluent d'ailleurs pas mutuellement. Le graphique ci-dessous montre qu'il existe des pays (surtout dans l'Est de l'Europe) ayant peu de doubleurs mais une forte inégalité.

De plus, faible redoublement et faible inégalité pourraient aussi résulter tous deux d'autres facteurs. En effet, lorsqu'on ajoute la variable « redoublement » à notre modèle de régression multiple (donc en plus des cinq variables structurelles de quasi-marché et de filiarisation), le coefficient de détermination augmente légèrement, passant de 56,6% à 59,4,%. Là encore, on peut supposer une corrélation entre ces variables : les pays qui ont adopté le « modèle scandinave » ont généralement banni ou fortement limité la possibilité de recourir au redoublement comme moyen de « remédiation » ou comme sanction.



## 17. Les pays nordiques, plus égalitaires ?

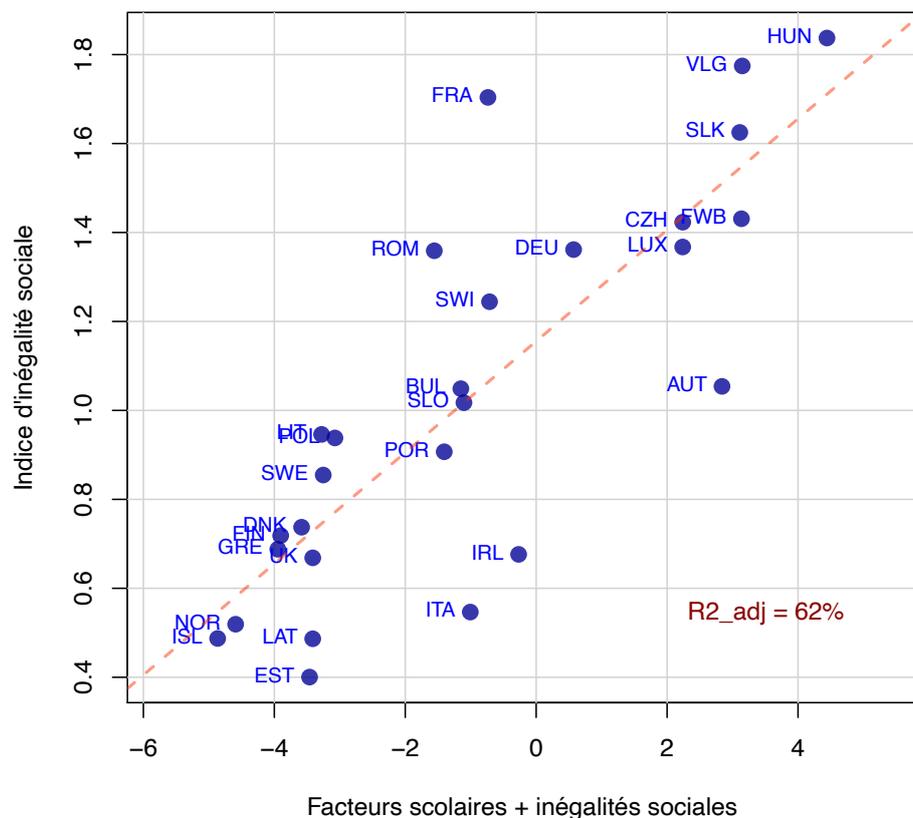


Avant de conclure, il nous reste à intégrer dans notre modèle deux facteurs externes à l'école.

Il n'est pas rare d'entendre des commentateurs suggérer que le faible degré d'inégalité sociale dans les systèmes éducatifs nordiques serait lié aux acquis d'une politique sociale et fiscale très progressiste. Nous avons testé cette hypothèse en ajoutant à notre modèle une mesure des écarts de revenus : leur rapport interquintile, c'est-à-dire le rapport entre le revenu du centile 20 (limite supérieure des 20% les plus pauvres) et celui du centile 80 (limite inférieure des 20% les plus riches).<sup>12</sup>

On remarquera d'emblée que les écarts de revenus en Belgique sont du même ordre que ceux de la Norvège, de la Finlande ou du Danemark. Signe d'une sécurité sociale et d'une fiscalité redistributive qui fonctionne encore relativement bien dans notre pays.

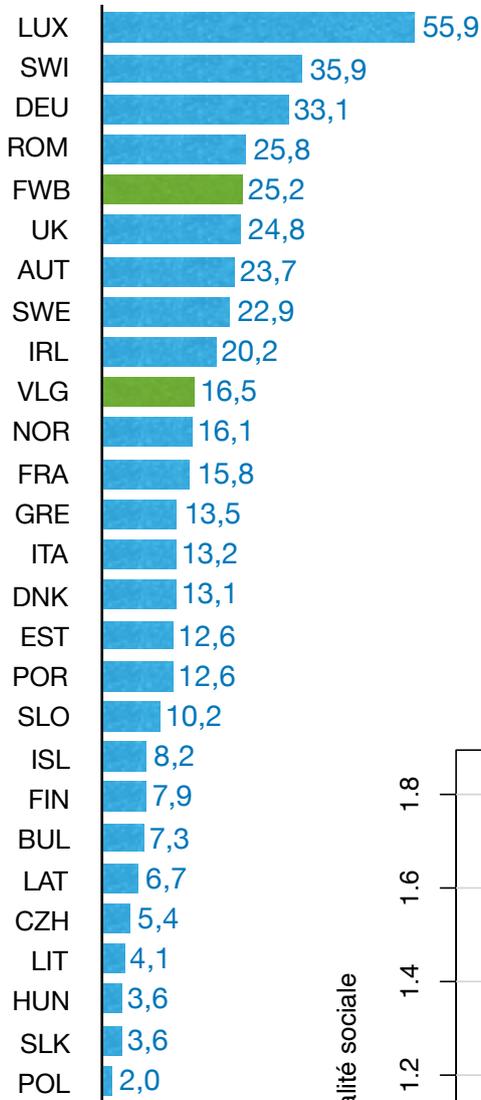
Cette variable n'est que faiblement corrélée à l'inégalité scolaire ( $R^2 = 3,91\%$ ). En l'ajoutant au modèle (graphique ci-dessous), le coefficient de corrélation monte à 62%.



<sup>12</sup> Source : Eurostat, *Income quintile share ratio S80/S20 for disposable income by sex and age group - EU-SILC survey*, données 2016. Eurostat fournit cette donnée pour la Belgique. Afin d'en obtenir une estimation pour la Flandre et la FWB, nous l'avons multipliée par l'écart-type des indices socio-économiques des élèves de chaque communauté (0,90 et 0,95 respectivement) et divisée par cet écart-type pour l'ensemble de la Belgique (0,93).

## 18. Immigration

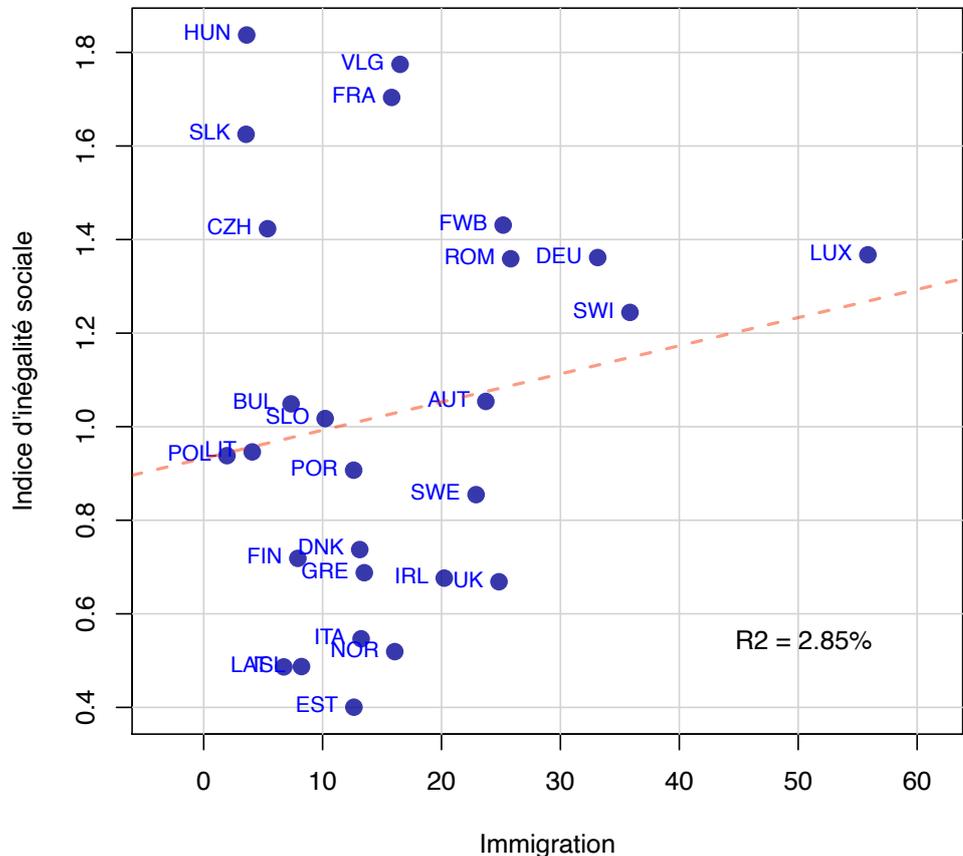
Pourcentage d'élèves issus de l'immigration



Enfin, l'immigration est un autre facteur externe souvent invoqué pour « expliquer » les mauvais résultats belges en matière d'inégalité scolaire. S'il est vrai que la Fédération Wallonie-Bruxelles compte un pourcentage assez élevé d'enfants issus de l'immigration, ce n'est pas le cas de la Flandre qui, avec 16,5%, est exactement au même niveau que la Norvège, en dessous de la Suède, du Royaume Uni ou de l'Allemagne.

La corrélation entre cette variable et le degré d'inégalité sociale à l'école est négligeable ( $R^2 = 2,85\%$ ) et presque entièrement dû au cas spécifique du Grand Duché de Luxembourg (voir graphique ci-dessous)

Mais surtout, le fait d'ajouter cette variable au modèle précédent ne fait pas augmenter... mais diminuer le coefficient de détermination ajusté (de 62% à 60,4%) !



## 19. Synthèse et conclusions

Qu'avons-nous montré ? Le tableau ci-dessous reprend les coefficients de détermination obtenus en corrélant linéairement chacune de nos six variables avec l'indice d'inégalité sociale scolaire :

Variable « indépendante »	R2 ajusté	Effet cumulé
Marché scolaire	48,6 %	
Filiarisation	45,1 %	56,6 %
Financement	11,5 %	57,2 %
Redoublement	24,5 %	59,4 %
Inégalités de revenus	3,9 %	62,0 %
Immigration	2,8 %	60,4 %

Si ces variables étaient totalement indépendantes les unes des autres et si elles agissaient sans aucun effet d'interaction réciproque, alors les chiffres de la colonne de droite pourraient simplement être interprétés comme la part de chaque variable dans l'explication des différences entre pays européens en matière d'inégalité sociale scolaire. On pourrait donc dire, par exemple, que la variation de cette inégalité d'un pays à l'autre trouve un quart de son origine (24,5%) dans les différences de pratiques en termes de redoublement.

Mais une telle interprétation n'est pas autorisée puisque la somme des coefficients est supérieure à 100% alors que l'effet conjoint des six variables n'est « que » de 60,4%.

Cela s'explique par le fait que plusieurs de ces variables ne sont pas indépendantes mais corrélées entre elles : les pays qui organisent un tronc commun de longue durée sont souvent aussi ceux qui financent généreusement l'enseignement primaire, qui pratiquent peu le redoublement et qui (à l'exception de la Suède) laissent moins de place qu'ailleurs au marché scolaire.

Il se pourrait aussi que certains facteurs agissent davantage (ou au contraire moins fort) lorsqu'ils sont combinés à d'autres.

Enfin, alors que les structures et le financement des systèmes éducatifs, de même que les facteurs externes - inégalités de revenus et immigration - constituent des conditions objectives, pré-existantes à l'apparition et à la mesure des inégalités sociales, on ne peut en dire autant de la variable « redoublement ». Une partie au moins des 24,5% du coefficient de détermination « redoublement » est à interpréter comme une conséquence et non comme une cause de l'inégalité.

L'analyse statistique permet certes d'aller un peu plus loin en déterminant la limite inférieure de l'effet de chaque variable, mais ces valeurs sont très faibles et ne totalisent pas plus d'un tiers de l'effet conjoint. Signe que les interactions entre variables sont nombreuses et complexes.

Nous pouvons néanmoins formuler avec certitude les conclusions générales suivantes :

- 1) Les caractéristiques structurelles des systèmes d'enseignement (quasi-marché et filiarisation) constituent les facteurs les plus déterminants dans l'iniquité de ces systèmes. Ils expliquent plus de la moitié des différences intra-européennes en la matière et sont cruciales pour comprendre la singularité belge.**
- 2) La régulation du marché semble bien être une condition sine qua non pour la réussite d'un tronc commun de longue durée. Aucun système éducatif n'est parvenu à combiner libre marché scolaire et filiarisation tardive**
- 3) De faibles taux de redoublement ne garantissent pas une faible inégalité des résultats, particulièrement dans les pays ayant un intense marché scolaire.**

- 4) **A l'échelle internationale, le niveau de financement de l'enseignement est clairement un facteur déterminant de son équité sociale. Sur ce plan, la situation des communautés belges — et particulièrement de la Flandre — n'est pas trop mauvaise. Le financement ne constitue donc pas l'explication première de nos inégalités scolaires, mais s'agissant de l'enseignement fondamental il fait néanmoins partie de la solution.**
- 5) **Les causes externes, en particulier l'immigration, sont en revanche totalement négligeables pour l'explication de cette situation peu enviable.**

Cette étude s'adresse à tous ceux qui, en Belgique, se veulent démocrates. Ils ne peuvent en effet que se révolter en constatant que l'enseignement de leur pays est l'un des plus inégalitaires au monde, surtout lorsqu'on le compare à des pays ayant un niveau de richesse similaire au nôtre. Or l'équité sociale dans l'enseignement est une condition, non seulement pour réduire l'inégalité des chances professionnelles — même si celle-ci restera déterminée avant tout par le patrimoine et les réseaux de contacts des parents —, mais surtout pour assurer l'égalité des citoyens dans leur capacité de comprendre le monde et d'y agir.

Notre étude devrait aussi conduire ces démocrates à avoir le courage d'affronter les véritables causes de notre situation désastreuse. Et d'ouvrir les yeux sur les moyens d'y remédier.

Clairement, miser sur davantage de libre choix des parents, davantage de liberté aux écoles pour se positionner sur le marché, une sélection plus précoce, une différenciation des filières plus marquée... c'est aller vers encore plus d'inégalité. Il n'y a aucun doute scientifique à ce sujet. Notre étude ne fait là que confirmer ce que de nombreuses autres recherches ont déjà établi depuis longtemps.

Si la conclusion précédente s'adresse principalement au gouvernement flamand, il en est une autre qui vise prioritairement le gouvernement francophone. Aucun système d'enseignement n'a su organiser un tronc commun de longue durée et limiter les inégalités sociales de performances scolaires, sans réguler aussi le marché scolaire et sans organiser le tronc commun de manière structurelle, c'est-à-dire en le scindant du secondaire supérieur. Autrement dit, le Pacte d'Excellence, qui prétend réaliser le « tronc commun » en se contentant d'introduire un programme de cours identique pour tous les élèves, quel que soit le type d'école qu'ils fréquentent et sans réguler le libre choix, nous semble courir un risque démesuré. Rien, dans les comparaisons internationales, ne peut assurer la moindre chance de succès à ce projet. Or un échec serait doublement catastrophique : il conduirait à augmenter encore les inégalités entre écoles et il reporterait aux calendes grecques la faisabilité politique d'une nouvelle réforme de grande ampleur. Il pourrait même conduire à ce qu'annoncent les détracteurs de toute démocratisation scolaire : un nivellement par le bas.

Nos recommandations prioritaires aux responsables de l'enseignement sont dès lors :

- 1) **Dès l'enseignement fondamental, réguler l'affectation des élèves aux établissements en commençant par proposer, sans obligation, une école aux parents. Utiliser ce levier pour optimiser la mixité sociale dans tous les établissements. Cela initiera un cercle vertueux où la diminution de la ségrégation diminuera l'attrait du marché et vice-versa. Ceci est la priorité absolue.**
- 2) **Entamer un processus de réorganisation progressif de l'enseignement secondaire, afin de séparer géographiquement le secondaire inférieur du secondaire supérieur.**
- 3) **Augmenter le financement de l'enseignement fondamental, notamment pour réduire la taille des classes en début de scolarité à une quinzaine d'enfants.<sup>13</sup>**
- 4) **Sur cette base, introduire progressivement des programmes d'enseignement communs jusqu'à l'âge de 16 ans.**

---

<sup>13</sup> L'étude longitudinale américaine STAR a montré qu'une telle réduction sur les quatre premières années de l'enseignement permettait de réduire drastiquement les inégalités scolaires au terme de l'enseignement obligatoire. [Achilles, C.M., Bain, H.P., Bellott, F., Boyd-Zaharias, J., Finn, J., Folger, J., Johnston, J., and Word, E. (2008). Tennessee's Student Teacher Achievement Ratio (STAR) project.]



[www.skolo.org](http://www.skolo.org)

[aped-ovds@skolo.org](mailto:aped-ovds@skolo.org)

Porte-paroles francophones :

Cécile Gorré (0498 48 83 63) et Olivier Mottint (0498 01 95 31),

Porte-paroles néerlandophones :

Romy Aerts (0470 71 78 33) et Gaëtan Carlier (0485 44 30 09),

Auteur de cette étude :

Nico Hirtt, [nico.hirtt@ecoledemocratique.org](mailto:nico.hirtt@ecoledemocratique.org) (+32 474 29 52 54)